

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du 4 mars 2023

Le samedi 4 mars 2023 s'est tenue une réunion du Conseil Municipal de Leychert. La séance s'est ouverte à 9h13 sous la présidence de Martine EYNAC, Maire.

Date de convocation : 28 février 2023

Présents : Martine EYNAC, Stéphanie BLANC, Daniel DESCUNS, Jocelyne MARION, Bernard VOEGELI et Roel VOS.

Absents, excusés : Etienne DA CRUZ

Plus de la moitié des conseillers municipaux en exercice étant présents ou représentés le conseil peut délibérer valablement.

Mme Stéphanie BLANC est nommée Secrétaire de séance.

SEANCE 1

Vote du Compte de Gestion 2022.

Le Compte de Gestion dressé par le receveur fait apparaître, après reprise du résultat de clôture de l'exercice 2021, un résultat de clôture de l'exercice 2022 de :

En Fonctionnement :	88 234,94 €
En Investissement	81 730,15 €
Total	169 965,09 €

En concordance avec les montants du Compte Administratif (cf tableaux en annexe).

Les Conseillers déclarent que le Compte de Gestion dressé par le receveur pour l'exercice 2022 n'appelle ni observation, ni réserve de leur part.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Vote du Compte Administratif.

Le Maire présente plus en détail les dépenses et recettes de l'exercice 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (répartition postes les plus importants)

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	29 699,27 €	Impôts locaux	39 684,00 €
Frais de scolarité + cantine + ALAE	6 792,00 €	Taxes diverses	8 704,24 €
Electricité (augmentation + 688 €)	4 987,72 €		
Carburant (mutualisé : divisé en 3)	1 729,76 €		
Locations photocopieur - vidéoprojecteur	2 503,60 €	Dotations	34 790,32 €
Logements communaux	726,74 €		

Maintenance VELA + SICLI + AGEDI	1 677,93 €	Loyers logements communaux	22 153,00 €
Assurances	1 903,59 €		
Fêtes et cérémonies	820,80 €		
Affranchissement + Téléphone & internet	1 068,02 €	Autres produits gestion courante	3 408,99 €
Cotisations diverses	1 056,63 €		
Taxe foncière	2 211,00 €	Produits exceptionnels (dont revente fontaine 2 300 €)	2 452,58 €
Charges de personnel	32 767,53 €		
Salaires	21 494,41 €		
Cotisations URSSAF	3 233,00 €		
Cotisations caisses de retraite	5 803,61 €		
Assurance du personnel	1 648,13 €		
Autres charges de gestion courante	17 226,82 €		
Indemnités élus	11 208,52 €	(6 149 € remboursés en dotation)	
Cotisations retraite	600,00 €		
SDIS	3 919,00 €		
Subvention Associations	1 366,00 €		
Charges financières	2 312,07 €		
Intérêts emprunts	2 312,07 €		
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	91 889,04 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	111 759,98 €
		EXCEDENT	19 870,94 €

SECTION D'INVESTISSEMENT (répartition postes les plus importants)

DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	25 552,80 €	Subventions d'investissement	37 313,14 €
Frais d'études (mur soutènement)	25 552,80 €	DETR (mur)	37 313,14 €
Immobilisations corporelles	237 518,36 €	Emprunts et dettes assimilées	230 000,00 €
Autres agencements et aménagements (mur)	233 086,81 €	Emprunt (prêt relais mur)	230 000,00 €
Installations de voirie (adressage postal)	3 990,55 €		
Immobilisations en cours	1 896,00 €	Dotations, fonds divers et réserves	1 899,25 €
Agencements et aménagements (protection jambes de force salle fêtes)	1 896,00 €	FCTVA	457,83 €
		Taxe aménagement	1 441,42 €

Emprunts et dettes assimilées	11 841,05 €	Autres subventions d'investissement	22 049,70 €
Emprunts	10 772,19 €	Autres subventions (solde Leader)	22 049,70 €
Dettes - autres groupements (éclairage public)	1 068,86 €		
TOTAL DEPENSES REELLES	276 808,21 €	TOTAL RECETTES REELLES	293 542,09 €
DEPENSES D'ORDRE	4 793,71 €	RECETTES D'ORDRE	12 819,99 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	281 601,92 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	306 362,08 €

Le Maire présente ensuite le Compte Administratif 2022 dans sa globalité, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		56 969.99		68 364.00		125 333.99
Opérations exercice	281 601.92	306 362.08	91 889.04	111 759.98	373 490.96	418 122.06
Total	281 601.92	363 332.07	91 889.04	180 123.98	373 490.96	543 455.05
Résultat de clôture		81 730.15		88 234.94		169 965.09
Restes à réaliser						
Total cumulé		81 730.15		88 234.94		169 965.09
Résultat définitif		81 730.15		88 234.94		169 965.09

Oui l'exposé du Maire, les Conseillers lui donnent acte de sa présentation du Compte Administratif 2022, constatent les identités de valeur avec le Compte de Gestion 2022, et en conséquence votent et arrêtent les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Affectation des résultats.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2022 et constatant que ledit compte fait apparaître un excédent de 88 230,94 € calculé comme suit :

Excédent antérieur reporté (pour mémoire)	68 364,00 €
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	43 351,00 €
Résultat de l'exercice 2022 : excédent	19 870,94 €
EXCEDENT au 31.12.2022	88 234,94 €.

les Conseillers décident d'affecter le solde disponible à l'excédent reporté (report à nouveau - crédeur - lg 002).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2022 : RESULTAT D'EXECUTION

ETABLISSEMENT : LEYCHERT -

NOM DU POSTE COMPTABLE : SEC FOIX

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 009007

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

Exercice 2022

	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT :		PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT :	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU IMPUTATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTEAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT :	EXERCICE 2022				
I - Budget principal	56 696,04			24 760,16	273,96	81 730,19
Investissement	68 278,51			19 870,94	86,49	88 236,94
Fonctionnement	124 974,35			48 631,10	359,44	169 965,09
TOTAL I						
II - Budgets des services à caractère administratif						
TOTAL II						
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial						
TOTAL III						
TOTAL I + II + III	356 974,35			48 631,10	359,44	369 965,09

Arrêté préfectoral de dissolution du SIVBTP du 30/04/2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		68 969,99		68 364,00		125 333,99
Opérations exercice	281 601,92	306 362,08	91 888,04	111 759,98	373 490,96	418 122,06
Total	281 601,92	383 332,07	91 888,04	180 123,98	373 490,96	543 456,05
Résultat de clôture		81 730,15		88 234,94		169 965,09
Restes à réaliser						
Total cumulé		81 730,15		88 234,94		169 965,09
Résultat définitif		81 730,15		88 234,94		169 965,09

SEANCE 2 :

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2023.

Le procès-verbal, adressé au préalable aux Conseillers pour avis, est adopté sans observation particulière.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention du Foyer Rural.

Le Foyer Rural demande une subvention de 1 200 € pour l'année 2023.

Après avoir pris connaissance des activités du Foyer Rural en 2022, de son bilan ainsi que des projets pour 2023 et en avoir débattu, les Conseillers décident d'accorder la subvention demandée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Problème de déjections canines et aboiements intempestifs : un administré se plaint de trouver jusque devant sa porte des déjections canines et signale que certains chiens laissés en liberté dans le village aboient tard dans la soirée. Il demande que la Mairie réalise une affiche pour signaler ces problèmes.

Un Conseiller ira trouver les propriétaires pour faire un rappel à l'ordre.

L'horloge de l'église est dérégulée : depuis quelques mois, les cloches sonnent l'Angélus à 17h00 et à 19h00. Contacter le référent de la paroisse dans le village ou la société d'entretien pour revoir la programmation.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 10h36.

Prochain conseil : pas de date prévue à ce jour.